

Évolution de la composition du revenu des personnes âgées au Canada entre 1980 et 2002

Changes in the Composition of the Income of Canada's Elderly from 1980 To 2002

Long Mo

Volume 34, numéro 1, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012518ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012518ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mo, L. (2005). Évolution de la composition du revenu des personnes âgées au Canada entre 1980 et 2002. *Cahiers québécois de démographie*, 34(1), 117–147. <https://doi.org/10.7202/012518ar>

Résumé de l'article

Comment une société vieillissante peut-elle supporter financièrement un accroissement important du nombre de ses citoyens âgés ? L'OCDE a souligné l'importance de la diversité des sources de revenu à la retraite. Or on connaît mal l'évolution récente des sources de revenu des retraités au Canada. Cette étude, basée sur deux enquêtes de Statistique Canada, porte sur l'évolution de la composition du revenu des personnes âgées au Canada pendant la période 1980-2002. Plus précisément, l'auteur vérifie s'il existe une tendance à la diversification et à la privatisation des sources de revenu à la retraite. Il observe l'ensemble de la population âgée, puis prête une attention spéciale aux femmes âgées vivant seules et aux immigrants âgés. Des mesures de diversification et de privatisation des sources de revenu sont proposées. L'étude met en lumière l'évolution « tranquille » mais considérable de la société canadienne relativement à la composition du revenu des aînés au cours des deux dernières décennies.

Évolution de la composition du revenu des personnes âgées au Canada entre 1980 et 2002

Long MO *

Comment une société vieillissante peut-elle supporter financièrement un accroissement important du nombre de ses citoyens âgés ? L'OCDE a souligné l'importance de la diversité des sources de revenu à la retraite. Or on connaît mal l'évolution récente des sources de revenu des retraités au Canada. Cette étude, basée sur deux enquêtes de Statistique Canada, porte sur l'évolution de la composition du revenu des personnes âgées au Canada pendant la période 1980-2002. Plus précisément, l'auteur vérifie s'il existe une tendance à la diversification et à la privatisation des sources de revenu à la retraite. Il observe l'ensemble de la population âgée, puis prête une attention spéciale aux femmes âgées vivant seules et aux immigrants âgés. Des mesures de diversification et de privatisation des sources de revenu sont proposées. L'étude met en lumière l'évolution « tranquille » mais considérable de la société canadienne relativement à la composition du revenu des aînés au cours des deux dernières décennies. **English abstract, p. 145.**

Comment une société vieillissante peut-elle supporter financièrement un accroissement important du nombre de ses citoyens âgés ? Citant l'exemple du Canada, l'OCDE (2001) souligne qu'il importe de combiner diverses sources de revenu au moment de la retraite. Parmi les neuf pays de l'OCDE étudiés dans ce rapport de recherche, le Canada, qui faisait piètre figure au milieu des années 1970 en raison de son taux assez bas de remplacement du revenu chez les retraités, avait le taux le plus

* Département de démographie, Université de Montréal. Cet article a été réalisé à Statistique Canada dans le cadre des études postdoctorales de l'auteur, grâce à une bourse du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). L'auteur tient à remercier le FQRSC et Statistique Canada. Il remercie également Leroy Stone, Jacques Légaré, Jean-Claude Chesnais, Frédéric Lesemann et Adam Wronski, ainsi que les évaluateurs anonymes des *Cahiers*, pour leurs commentaires, et Patrick Charbonneau, qui a effectué la révision linguistique.

élevé au milieu des années 1990. En deux décennies, le nombre de personnes âgées vivant sous le seuil de faible revenu a considérablement diminué au Canada. Ce succès est bien documenté (Hauser, 1999; Baldwin et Laliberté, 2000; Myles, 2000; Prus, 2000; OCDE, 2000, 2001; Osberg, 2001), et l'OCDE (2001) en attribue une grande part à la combinaison de différentes formes de revenu de retraite.

Baldwin et Laliberté (2000) et Myles (2000) ont étudié en détail l'évolution des sources de revenu des personnes âgées au Canada entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, mais on connaît mal l'évolution récente. Certains rapports de recherche gouvernementaux donnent une idée de la composition du revenu des Canadiens de 65 ans et plus. Par exemple, la composition des revenus des immigrants âgés en 2000 a fait l'objet d'une étude de Citoyenneté et Immigration Canada (Dempsey, 2004). Une autre étude a examiné la composition du revenu des retraités canadiens d'après des données de 1995 (DRHC, 2001). Mais ces travaux n'éclairent pas les tendances récentes et laissent dans l'ombre deux phénomènes, la diversification et la privatisation des sources de revenu de retraite, dont l'importance est reconnue (OCDE, 2001; Yamada, 2002; Mo, 2003; Pedersen, 2004).

Notre étude couvre la période 1980-2002 et vise à combler les lacunes mentionnées ci-dessus. Elle est axée sur les questions suivantes : comment a évolué la composition du revenu des personnes âgées au Canada pendant la période étudiée ? Plus précisément, y a-t-il eu tendance à la diversification et à la privatisation des sources de revenu de retraite ? Nous poserons ces questions en examinant la situation de l'ensemble des personnes âgées et celle de certaines sous-populations vulnérables.

MÉTHODOLOGIE, DONNÉES ET MESURES

Pour réaliser ce genre d'étude, il convient d'abord de définir adéquatement le revenu individuel des personnes âgées, de délimiter les sources de revenu et d'établir des indicateurs de la privatisation et de la diversification des sources de revenu.

Méthodologie et données

Une analyse du revenu axée sur la notion de bien-être économique devrait prendre en compte à la fois l'individu et la famille.

Si on considère uniquement les familles dont le chef est une personne âgée, comme c'est souvent le cas selon la littérature, on ne comptabilise pas certaines personnes âgées, comme celles qui vivent dans un ménage dont le chef a moins de 65 ans. Par contre, une analyse qui ne tient compte que du revenu individuel néglige le fait que les revenus sont souvent partagés entre les membres d'une famille et que des économies d'échelle existent au sein de celle-ci. Par exemple, une famille de six personnes n'a pas besoin de deux fois le revenu d'une famille de trois personnes pour avoir le même niveau de vie.

Nous utilisons ici le concept de « revenu individuel ajusté », basé sur le revenu de la famille économique, qui permet d'examiner le revenu de toutes les personnes âgées en tenant compte à la fois du partage des revenus à l'intérieur de la famille économique et des économies d'échelle de la famille. La famille économique inclut toutes les personnes partageant un même logement et liées par le sang, le mariage ou l'adoption. Pour calculer le revenu individuel ajusté, nous utilisons l'échelle d'équivalence « racine carrée », qui divise le revenu de la famille économique par la racine carrée de la taille de la famille plutôt que par la taille même de la famille. Ainsi, pour une famille de 4 personnes disposant d'un revenu de 40 000 dollars, la valeur du revenu individuel ajusté est, pour chaque membre de cette famille, de 20 000 dollars ($40\,000/\sqrt{4}$) et non de 10 000 dollars ($40\,000/4$). C'est une approche communément utilisée (Yamada, 2002), mais elle est arbitraire ¹. Si on choisit une autre échelle d'équivalence, comme celle de la « variante centrale », qui attribue un poids de 1,0 à la première personne de la famille et de 0,4 à chaque autre personne, le revenu individuel ajusté est différent. L'influence de ces différences de méthode sur le résultat de notre analyse ne serait cependant pas considérable ².

L'approche du « revenu individuel ajusté » convient à une analyse comme la nôtre, qui concerne le bien-être économique des personnes âgées (Atkinson, Rainwater et Smeeding, 1996; Yamada, 2002). On s'attend à ce que les personnes âgées vivant dans des familles à revenu plus élevé jouissent d'une meilleure qualité de vie que celles qui font partie d'une famille moins bien nantie, peu importe qui touche ce revenu. On doit donc envisager la possibilité que le revenu d'une personne âgée puisse comprendre le revenu perçu par d'autres membres de sa famille, âgés ou non, par exemple le revenu du travail gagné par son enfant adulte. Il faudra en tenir compte lors de l'interprétation des résultats.

Sources de revenu des personnes âgées

Vu l'objectif de cette étude, nous utilisons le revenu disponible, soit le revenu après impôt. Nous divisons le revenu disponible des personnes âgées en cinq sources : 1) Les transferts gouvernementaux nets, c'est-à-dire la totalité des transferts gouvernementaux reçus, moins les impôts. Les transferts gouvernementaux comprennent essentiellement les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG). 2) Les prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime de rentes du Québec (RRQ). 3) Le revenu provenant d'un régime privé de pensions; il s'agit principalement des prestations du régime de retraite offert par l'employeur et celles des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). 4) Le revenu de placements, comprenant les revenus de dividendes, d'intérêts, de location et de succession. 5) Le revenu du travail.

Cette division des sources de revenu reflète la structure du système de revenus de retraite au Canada, qui est considéré comme un système à trois « piliers » (voir l'encadré 2). Les deux premières sources, qui comprennent tous les programmes gouvernementaux visant la retraite, représentent respectivement le premier et le deuxième pilier. Les trois dernières sources constituent le troisième pilier. Afin de fournir un portrait de la situation sans biais, nous exprimons les revenus de toutes les années en dollars constants de 2002.

Notre analyse porte sur l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus, indépendamment de leur sexe, de leur âge et de leur statut familial. Nous nous intéressons aussi aux personnes âgées à faible revenu, en particulier les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés. On estime habituellement que les premières comptent parmi les personnes âgées les plus vulnérables (OCDE, 2001). Quant aux immigrants, ils ont généralement une expérience professionnelle d'autant plus réduite et plus précaire qu'ils sont au Canada depuis peu, et il semblerait que les gains des nouveaux immigrants se sont détériorés au Canada au cours des années 1980 et 1990 (Statistique Canada, 2004). Les nouveaux immigrants sont donc peut-être voués à faire partie des groupes vulnérables de demain, étant donné la montée des régimes de retraite à cotisations définies et la tendance à une correspondance de plus en plus étroite entre prestations servies et cotisations basées sur les gains du travail.

Notre étude repose sur les données de « la série EDTR », qui provient de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC)

de Statistique Canada pour les années 1980, 1985, 1990, et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour les années 1996, 2000 et 2002. Le choix de ces enquêtes répond à notre objectif; pour la période étudiée, ce sont de toute façon les seules sources de données relatives au revenu de retraite à fournir des détails sur les sources de pensions au Canada (Statistique Canada, 2000a).

Depuis 1998, l'EFC a été remplacée par l'EDTR, qui avait été instaurée en 1993. Il est à noter que les deux enquêtes ne sont pas identiques. Elles concordent pour la période 1993-1997, où elles ont été réalisées parallèlement (Statistique Canada, 1999, 2000b). Toutefois, les données sur les sources de revenu n'ont pas fait l'objet des deux études. Lorsque nous utilisons successivement les données de l'EFC et de l'EDTR pour estimer la composition du revenu des personnes âgées de l'année 1996, nous constatons qu'il existe des différences respectives de + 8 %, - 1 %, - 7 %, - 9 % et + 2 % entre les résultats des deux enquêtes en ce qui concerne le revenu provenant des cinq sources étudiées. Diverses causes, comme les disparités dans les échantillons des deux enquêtes, peuvent expliquer ces écarts. Afin de refléter ces différences, nous établissons une autre série de données de référence sur la composition du revenu des personnes âgées de la période 1980-2002, que nous appelons « série de simulations EFC ». Celle-ci, à la différence de la série EDTR, prend les données de l'EFC pour 1980, 1985, 1990 et 1996, et les données simulées pour 2000 et 2002. La simulation pour 2000 et 2002 est effectuée à partir de l'EDTR, compte tenu des différences entre l'EFC et l'EDTR de 1996 mentionnées ci-dessus.

Voici la procédure de notre simulation.

Première étape : calcul du revenu provenant de chacune des cinq sources en 2000 et en 2002 pour la série de simulations EFC :

$$R_{i,j}^{SimuEFC} = R_{i,j}^1 \times R_{i,1996}^2 / R_{i,1996}^1, \quad i = 1, 2, \dots, 5, \quad j = 2000, 2002$$

où $R_{i,j}^{SimuEFC}$ = le revenu de la source i de l'année j dans la série de simulations EFC,

$R_{i,j}^k$ = le revenu de la source i de l'année j dans l'enquête k ,

$k = 1 = \text{EDTR}, \quad k = 2 = \text{EFC}.$

Deuxième étape : calcul de la proportion du revenu provenant de chacune des cinq sources en 2000 et en 2002 pour la série de simulations EFC :

$$P_{i,j}^{SimuEFC} = R_{i,j}^{SimuEFC} / \sum_{i=1}^5 R_{i,j}^{SimuEFC} \times 100 \%, i = 1, 2, \dots, 5, j = 2000, 2002$$

où $P_{i,j}^{SimuEFC}$ = la proportion du revenu de la source i de l'année j dans la série de simulations EFC,

$R_{i,j}^{SimuEFC}$ = le revenu de la source i de l'année j dans la série de simulations EFC.

Comme on le constatera en examinant les figures de la section suivante, les différences entre la série EDTR et la série de simulations EFC sont assez mineures en ce qui concerne la composition du revenu des personnes âgées, sauf dans certains cas pour les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés. De plus, la même tendance se dégage des deux séries. Sauf indication contraire, notre analyse se fait avec la série EDTR plutôt qu'avec la série de simulations EFC, mais cette dernière est présentée dans les figures comme point de référence.

Mesure de la diversification des sources de revenu des personnes âgées

La « diversification des sources de revenu des personnes âgées » englobe deux aspects : d'une part, les personnes âgées multiplient leurs sources de revenu; d'autre part, leurs revenus sont répartis de façon plus équilibrée entre diverses sources. Rein et Rainwater ont proposé ce concept en 1986, dans le cadre de l'approche intitulée « composition du revenu » (*income package*) (Rein et Turner, 1997 : 101). Dès sa publication, cette théorie novatrice a abondamment été utilisée pour l'étude du revenu des personnes âgées. Mais aucune recherche dans ce domaine ne fournit d'indicateur permettant de mesurer ce concept.

Afin de mesurer statistiquement ce phénomène au moyen d'un indicateur, nous proposons l'« indice de diversification des sources de revenu » (*IDSR*), construit comme suit.

Avant tout, supposons que le revenu disponible des personnes âgées étudiées provient de n types de sources, et que le revenu disponible (R) d'une personne âgée donnée est composé, par ordre d'importance, des revenus $R1, R2, \dots, Rn$, provenant de n types de sources. Pour nous simplifier la tâche, si la per-

sonne ne dispose d'aucun revenu de la source i , nous posons $R_i = 0$. Alors, pour cette personne, nous définissons :

$$IDSR = 1 - G = \left[\sum_{i=0}^{n-1} (\alpha_i + \alpha_{i+1}) \right] / (n * R)$$

où G = le coefficient de Gini, qui reflète le degré de concentration de la distribution du revenu disponible (R) sur les n types de sources,

$$R = \sum_{i=1}^n R_i,$$

R_i = le revenu provenant de la source i ; $i = 1, 2, \dots, n$,

$$R_1 \geq R_2 \geq \dots \geq R_n,$$

$$\alpha_0 = 0,$$

$$\alpha_i = \sum_{k=1}^i R_{n-k+1}, \quad i = 1, 2, \dots, n.$$

De la même façon, on peut calculer cet indice pour l'ensemble de la population afin de mesurer l'intensité de la diversification des sources de revenu des personnes âgées.

Étant donné la nature du coefficient de Gini, on sait que $1/n \leq IDSR \leq 1$. Plus les sources de revenu sont diversifiées, plus la valeur de l' $IDSR$ est élevée. Par exemple, si le revenu se divise en cinq sources, l' $IDSR$ est égal à $1/5$ pour une personne dont le revenu vient d'une seule source. Par contre, il est égal à 1 si le revenu de la personne se distribue identiquement parmi les cinq sources (si le revenu de chaque source représente un cinquième du revenu disponible). La réalité se situe entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire que l' $IDSR$ varie entre $1/5$ et 1.

L' $IDSR$ étant fondé sur le coefficient de Gini, couramment utilisé pour mesurer la concentration de la distribution d'une variable, il peut traduire adéquatement les caractères essentiels de la diversification des sources de revenu.

Mesure de la privatisation des sources de revenu des personnes âgées

Aux États-Unis, on a constaté que la forte expansion des régimes de retraite à cotisations définies s'est accompagnée d'une augmentation soutenue de la proportion des revenus des retraités provenant de sources privées. Ce phénomène, qu'on appelle « privatisation des sources de revenu de retraite », semble se manifester aussi dans d'autres pays industrialisés et intéresse de plus en plus les chercheurs (Pedersen, 2004).

Jusqu'à présent, il n'y a pas d'indicateur unanimement accepté pour le mesurer. La difficulté réside dans la distinction entre sources de revenu privées et sources de revenu publiques. Nous inspirant de l'analyse détaillée de Pederson (2004), nous proposons deux indicateurs pour mesurer la privatisation des sources de revenu de retraite au Canada : la proportion des pensions privées et celle des revenus provenant de sources privées au sein du revenu disponible ³. Les sources privées sont ici les pensions privées, les revenus de placements et le revenu du travail. Les pensions du RPC-RRQ sont traitées comme des transferts gouvernementaux plutôt qu'en tant que sources privées. Cependant, les revenus du RPC-RRQ peuvent aussi être considérés comme privés parce qu'ils reposent sur des cotisations liées aux revenus du travail antérieur, bien que le RPC-RRQ soit administré par les gouvernements et comprenne des transferts gouvernementaux. Nous proposons donc d'examiner un troisième indicateur, soit la proportion des revenus qui ne relèvent pas des transferts gouvernementaux (pensions privées, RPC-RRQ et revenus de placements ainsi que revenu du travail) au sein du revenu disponible.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU REVENU DES PERSONNES ÂGÉES AU CANADA ENTRE 1980 ET 2002

Pour étudier l'évolution de la composition du revenu des personnes âgées, il convient de la situer dans son contexte historique. Le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) ont été mis en œuvre en 1966, et la première génération à bénéficier des prestations intégrales du RPC-RRQ a eu 65 ans en 1976. Les cohortes qui ont pris leur retraite après cette période ont profité de l'expansion des pensions professionnelles privées implantées entre les années 1950 et 1970. Les régimes canadiens publics et privés de pensions proportionnelles aux gains ont mûri, et le nombre de retraités admissibles à ces programmes a augmenté à partir des années 1980 (Myles, 2000). D'autre part, au Canada comme dans la plupart des pays développés, la réforme des retraites, mise en branle à cause de la pression financière due au vieillissement démographique, a occasionné la recombinaison des éléments du système de revenus de retraite (Goodin et Rein, 2001). En outre, pendant la période étudiée, la préretraite est devenue plus populaire et la longévité a beaucoup augmenté. Ce sont là, sans doute, les prin-

cipales causes de l'évolution de la composition des revenus de retraite pendant la période étudiée.

Évolution générale de la composition du revenu des personnes âgées

Des années 1980 au début du 21^e siècle, la composition du revenu des personnes âgées s'est métamorphosée au Canada. La part de toutes les sources a varié (figure 1). 1) La dépendance financière envers les transferts gouvernementaux s'est atténuée ⁴. Alors qu'ils constituaient 21,7 % des revenus en 1980, ils n'en représentaient plus que 11,5 % en 2002. Cette diminution est survenue essentiellement entre le milieu des années 1980 et la fin du siècle. 2) La part des pensions publiques (RPC-RRQ) est passée de 8,1 % en 1980 à 19,6 % en 1996 puis s'est à peu près stabilisée jusqu'en 2002. 3) La part des pensions privées a monté en flèche, passant de 12,5 % en 1980 à 32,0 % en 2002. 4) La part des revenus de placements est restée stable, à environ 26,5 %, durant les années 1980, et a ensuite fléchi jusqu'au niveau de 12,6 %, atteint en 2002. 5) Le recul du revenu

Le système canadien de revenus de retraite

Le système canadien de revenus de retraite repose sur trois piliers. Le premier est la Sécurité de la vieillesse (SV), qui permet de verser une pension mensuelle à la plupart des personnes de 65 ans et plus ayant vécu au Canada pendant au moins dix ans. La SV permet également d'accorder d'autres prestations aux personnes âgées à faible revenu : l'allocation, l'allocation au survivant et le supplément de revenu garanti (SRG). Le second pilier est le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ). Le Régime de pensions du Canada peut accorder une pension de retraite aux Canadiens dès qu'ils ont 60 ans. Il permet également de verser des prestations d'invalidité, des prestations de survivant et des prestations de décès. Le montant de la pension ou des prestations est établi en fonction du montant et de la période des cotisations au régime. À quelques exceptions près, tout Canadien de 18 ans et plus doit cotiser au RPC s'il gagne un salaire. Le Régime de pensions du Canada est en vigueur dans chaque province et territoire à l'exception du Québec, qui s'est doté d'un régime analogue, le Régime de rentes du Québec (RRQ). Le troisième pilier est l'épargne personnelle, qui comprend les régimes de retraite offerts par les employeurs, les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les autres investissements et épargnes.

du travail est tout aussi net, puisque sa part passe de 30,8 % en 1980 à 24,2 % en 2002. En fait, il y a eu déclin du revenu du travail durant la première moitié des années 1980 et reprise à la fin des années 1990. Le déclin reflète la montée en popularité de la retraite anticipée durant les années 1980 et la première moitié des années 1990; le taux de participation au marché du travail des personnes de 65-74 ans est en effet passé de 13,4 % en 1981 à 10,5 % en 1996, pour remonter à 12,0 % en 2001.

Globalement, on constate pendant la période étudiée une recomposition en profondeur du revenu des personnes âgées au Canada. On remarque surtout que la première source du revenu de retraite a changé. Ainsi, alors que le revenu du travail représentait la source de revenu la plus importante en 1980 (30,8 %), les pensions privées constituent depuis le milieu des années 1990 la principale ressource financière des 65 ans et plus (32,0 % en 2002).

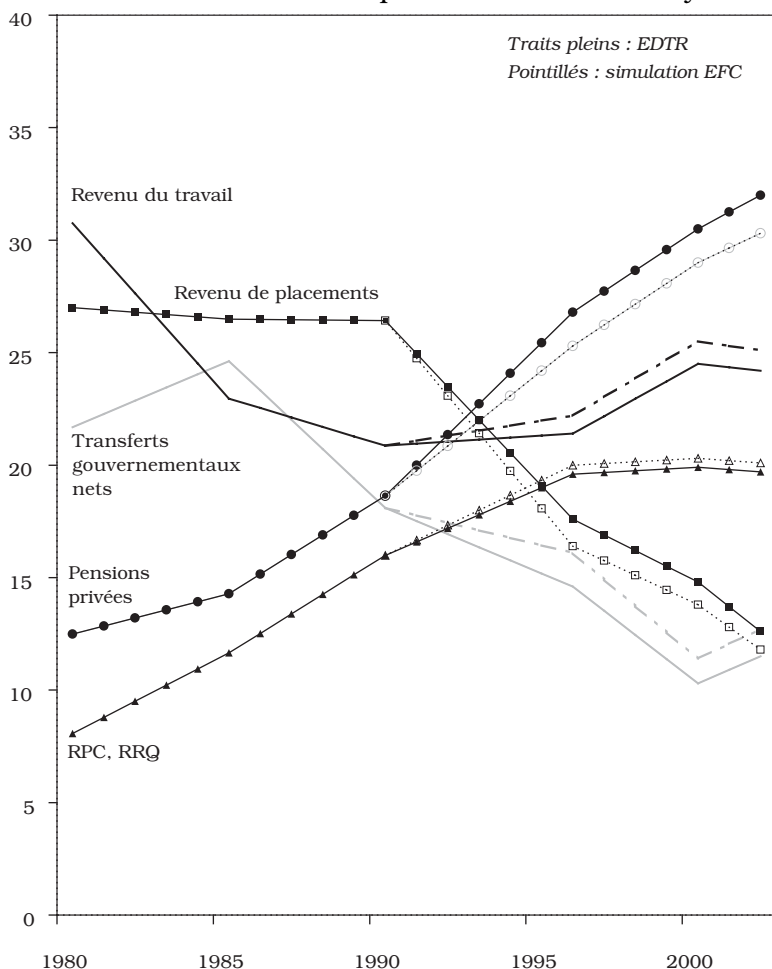
Il importe d'examiner les tendances récentes. Si les proportions des pensions privées, du RPC-RRQ et des revenus de placements sont stables depuis 1996, ce n'est pas le cas des deux autres sources. Après une légère progression, la part du revenu du travail chute à nouveau entre 2000 et 2002. La part des transferts gouvernementaux nets, en baisse pendant 15 ans, remonte notablement depuis 2000 (figure 1). Il faudra voir s'il s'agit de phénomènes temporaires ou permanents.

Évolution de la composition du revenu des personnes âgées de divers groupes de revenus

Depuis les années 1980, la composition du revenu des personnes âgées de tous les groupes de revenus ⁵ a beaucoup changé. En gros, le groupe à faible revenu (quintile inférieur) et le groupe à revenu élevé (quintile supérieur) ont connu des changements mineurs, et les groupes à revenu moyen (deuxième, troisième et quatrième quintiles) des modifications plus imposantes.

Pour le quintile de revenu inférieur, la part des pensions privées et des revenus de travail et de placements s'est maintenue pendant la période 1980-2002. Un effet de substitution, en vertu duquel la part des pensions publiques a augmenté tandis que la part des transferts gouvernementaux nets diminuait, s'est fait sentir durant presque toute la période (c'est la seule évolution notable au sein de ce groupe), mais les personnes âgées de cette catégorie continuent de dépendre essentiellement des trans-

ferts gouvernementaux (64,9 % en 2002 contre 11,5 % pour la moyenne de toutes personnes âgées). Bien que ce groupe soit constitué des personnes âgées les moins bien nanties, la proportion de leur revenu qui provenait des pensions publiques (RPC-RRQ) a constamment augmenté, passant de 7,7 % en 1980 à 24,4 % en 2002. Cela confirme que la maturation des systèmes

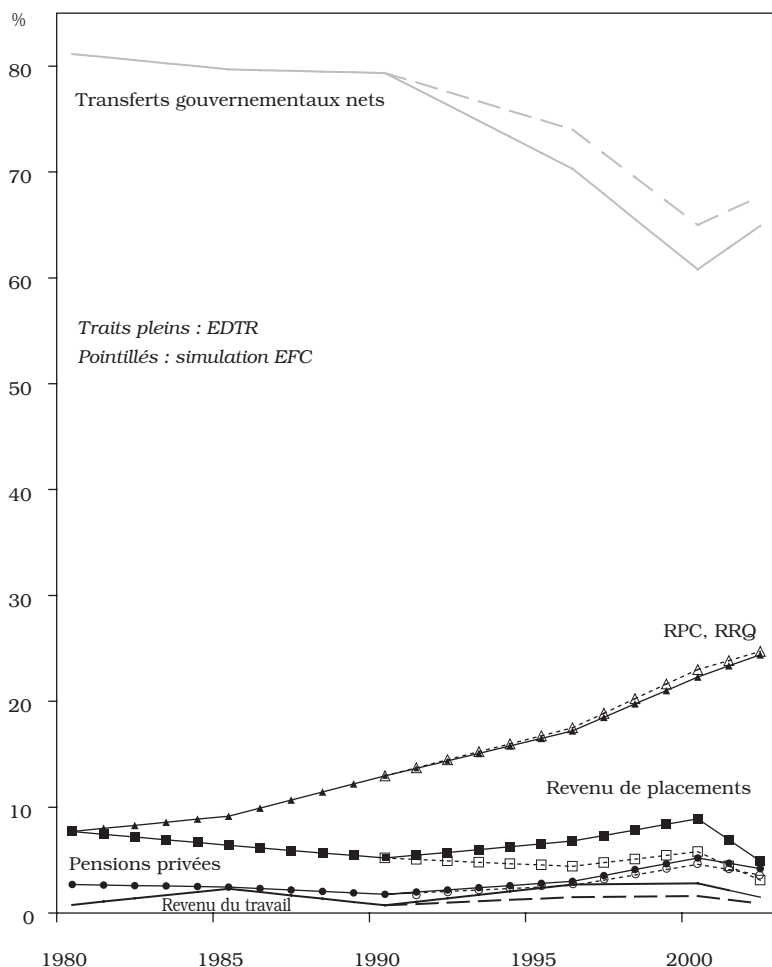


Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 1. Évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, Canada, 1980-2002

canadiens de pensions publiques a profité aux personnes âgées à faible revenu (figure 2).

L'effet de substitution s'est exercé de manière encore plus intense pour le deuxième quintile de revenu, qui est celui où



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

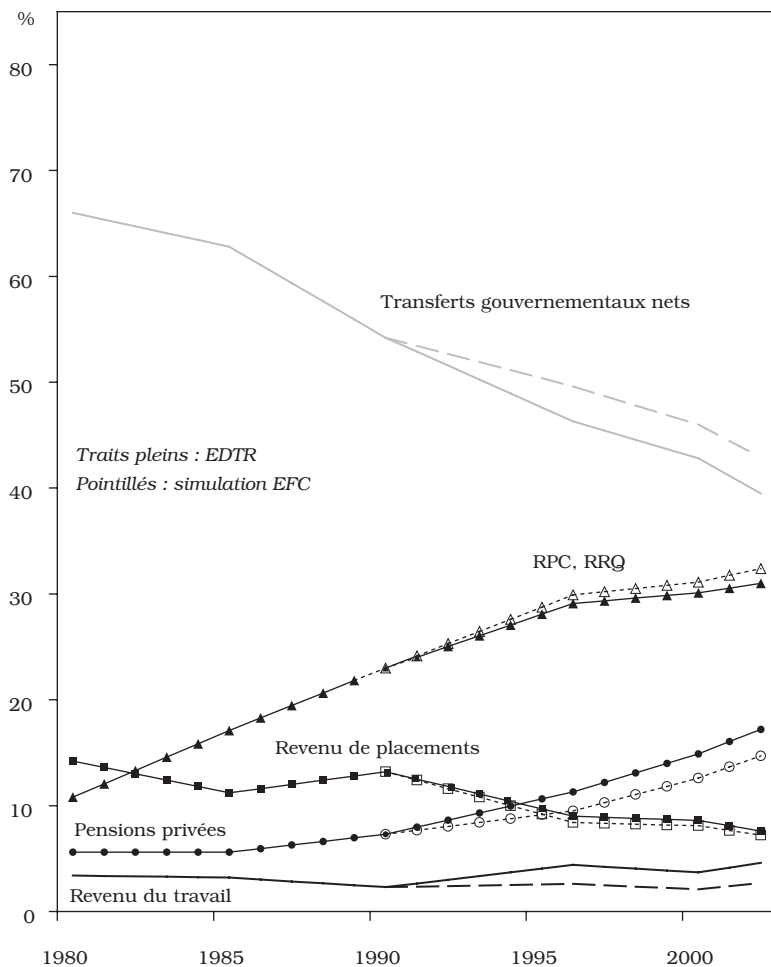
Figure 2. Évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, quintile de revenu inférieur, Canada, 1980-2002

la part du RPC-RRQ est la plus élevée, et où elle a augmenté le plus pendant la période 1985-2002. Ces personnes âgées sont donc celles qui ont le plus tiré parti du progrès des systèmes de pensions publiques au Canada. Un second effet de substitution s'est manifesté pour ce deuxième quintile : au fur et à mesure que diminuait la part des transferts gouvernementaux nets, on a vu augmenter non seulement la part des pensions publiques, mais aussi celle des pensions privées (figure 3).

L'évolution de la composition du revenu est bien différente dans le troisième quintile. D'abord, on constate une progression des pensions privées, qui sont la première source de revenu des personnes âgées de cette catégorie en 2002 (32,3 %) alors qu'elles occupaient la dernière place en 1980 (11,1 %), et supplantent ainsi les transferts gouvernementaux (40,1 % en 1980, 20,3 % en 2002). En 2002, les pensions publiques et privées réunies comptent pour 57,3 % du portefeuille des 65 ans et plus. Pour cette tranche de population, dans ce qui apparaît comme un revirement, les transferts gouvernementaux ont perdu leur rôle primordial au profit des pensions (figure 4).

Les personnes âgées du quatrième quintile se caractérisent par leur dépendance croissante à l'égard des pensions privées, dont la part est passée de 15,7 % en 1980 à 39,6 % en 2002. En 2002, on remarque un écart substantiel entre les pensions privées, principale source de revenu des individus de ce quintile, et le revenu du travail (23,2 %), deuxième source la plus importante : la part des pensions privées est presque deux fois plus élevée. Cette situation ne s'est pas produite pour les autres quintiles (figure 5).

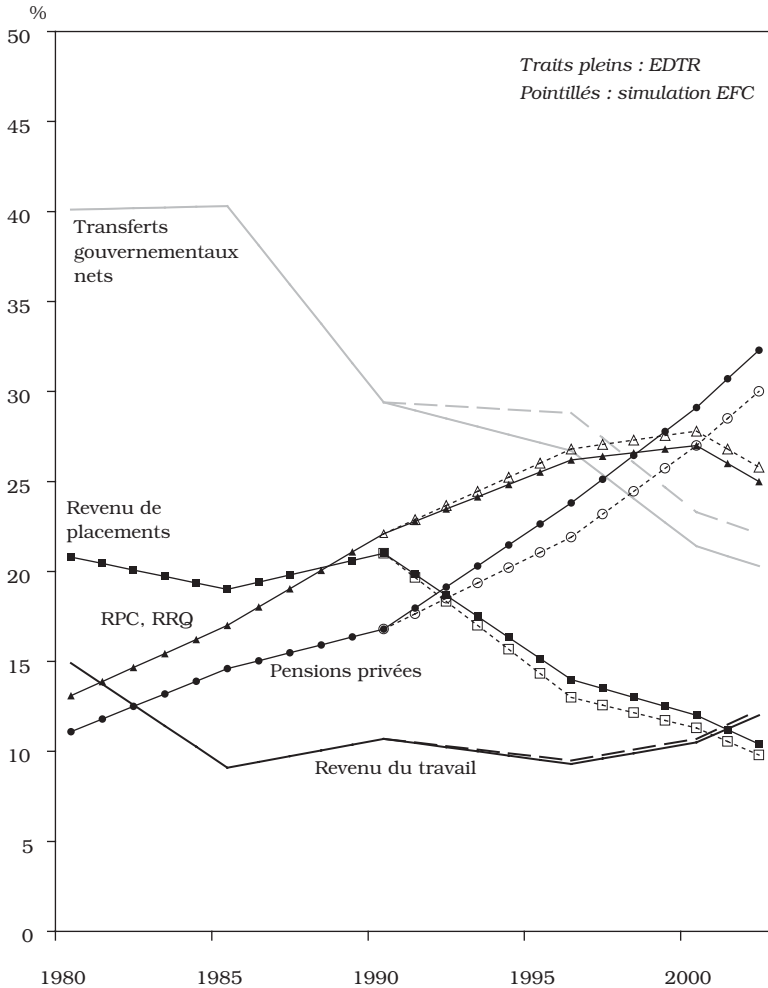
En comparant les situations de 1980 et de 2002, nous constatons que les seuls changements révélateurs touchant les individus du quintile de revenu supérieur résident dans la montée en puissance des pensions privées et dans la perte de terrain des revenus de placements. En ce qui a trait aux trois autres sources, aucune fluctuation majeure n'est à signaler. En conséquence, globalement, les individus de cette tranche de population relativement fortunée comptent principalement sur les trois sources de revenu individuelles et familiales, à savoir le revenu du travail, les pensions privées et le revenu de placements. Au cours de la période étudiée, la somme des parts de ces trois sources de revenu est demeurée plutôt stable, autour de 100 %⁶ (figure 6).



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de micro-données de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Note : premier quintile = quintile de revenu inférieur.

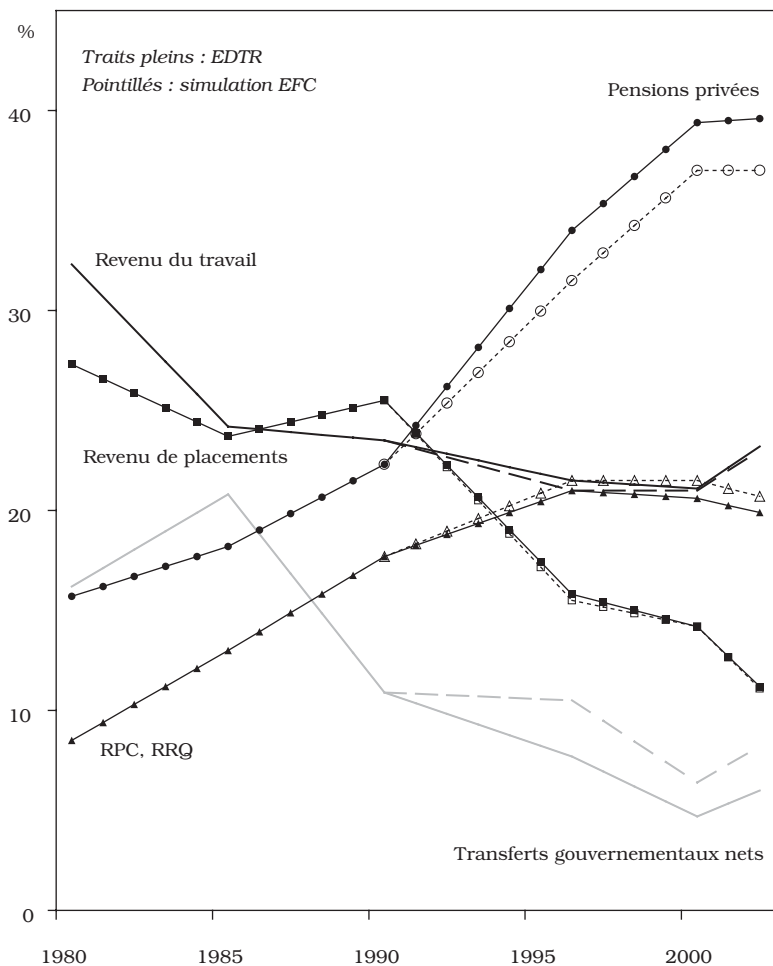
Figure 3. Évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, deuxième quintile de revenu, Canada, 1980-2002



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de micro-données de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Note : premier quintile = quintile de revenu inférieur.

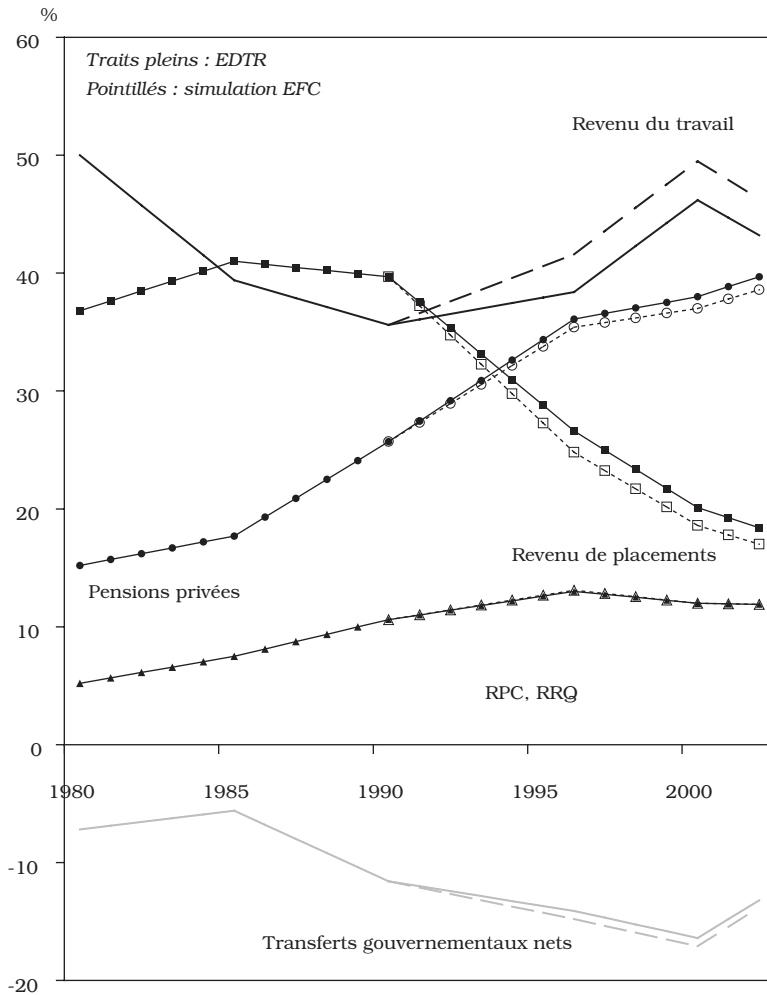
Figure 4. Évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, troisième quintile de revenu, Canada, 1980-2002



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de micro-données de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Note : premier quintile = quintile de revenu inférieur.

Figure 5. Évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, quatrième quintile de revenu, Canada, 1980-2002



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de micro-données de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 6. Évolution de la composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, quintile de revenu supérieur, Canada, 1980-2002

Évolution de la composition du revenu des femmes âgées vivant seules et des immigrants âgés

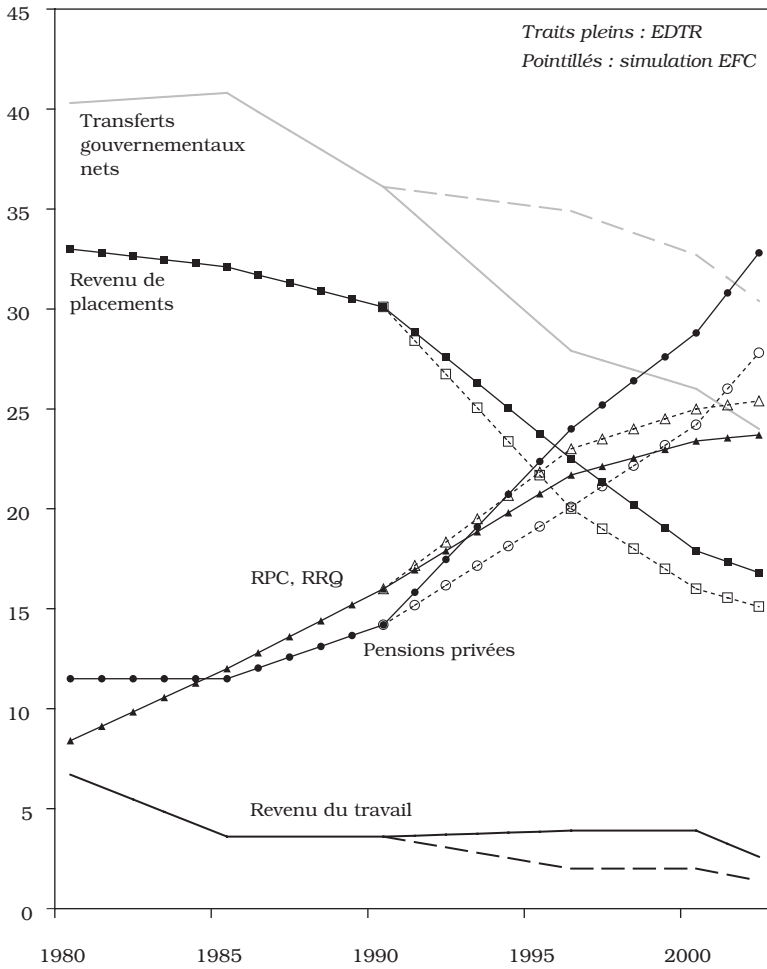
Pendant la période 1980-2002, l'évolution des sources de revenu des femmes âgées vivant seules est similaire à l'évolution des sources de revenu de l'ensemble des personnes âgées. Les transferts gouvernementaux nets et les revenus de placements sont en net recul, et les pensions publiques et privées progressent. La part du revenu du travail diminue légèrement (figure 7).

Il en résulte une modification de l'importance de chaque source pour les femmes âgées vivant seules. Pendant les années 1980, celles-ci comptaient surtout sur les transferts gouvernementaux et sur leurs revenus de placements (73,3 % au total en 1980). Aujourd'hui, les transferts gouvernementaux (toujours) et les pensions jouent un rôle important : leur part dépasse 80 % en 2002, aussi bien selon l'EDTR (80,6 %) que d'après la simulation de l'EFC (83,5 %). Ce sous-groupe de la population a aussi bénéficié de l'expansion des systèmes de pensions publiques et privées durant la période étudiée (figure 7).

La composition du revenu des femmes âgées vivant seules comporte deux spécificités par rapport à la situation de l'ensemble des personnes âgées. En 2002 comme en 1980, les transferts forment une part élevée de leur revenu, et la part du revenu du travail y est minime (figures 7 et 1).

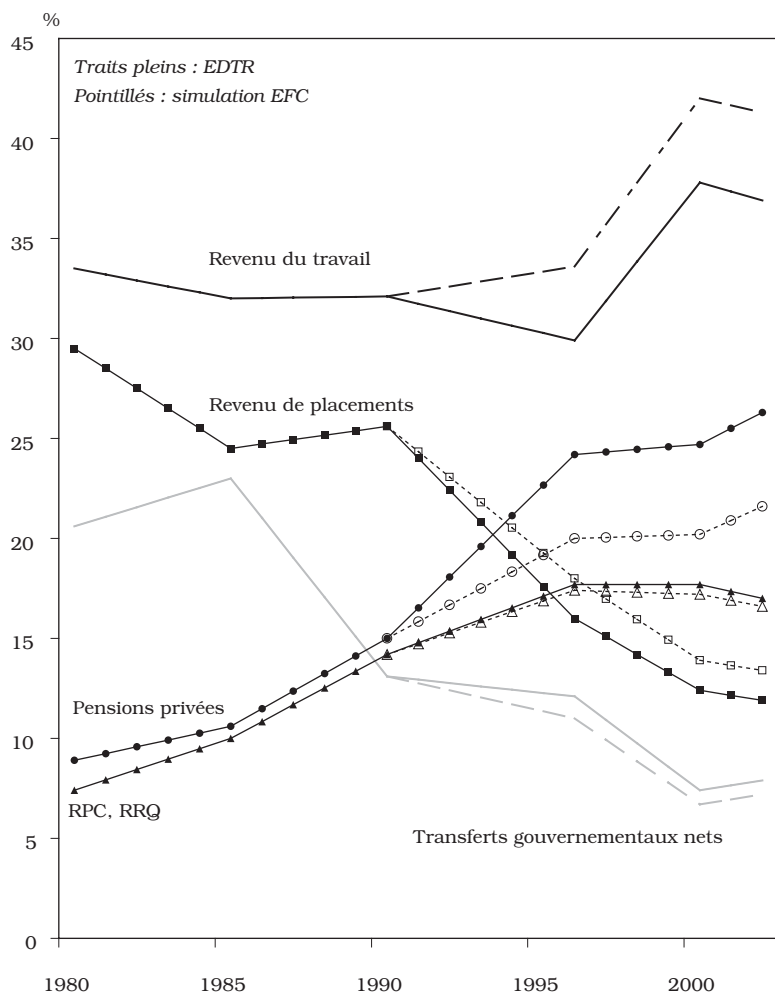
Quant aux immigrants âgés, leur situation diffère de celle de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, car le revenu du travail a toujours constitué leur principale source de revenu, des années 1980 à 2002. De plus, pour eux, la part du revenu du travail a été toujours de loin supérieure à celle de la deuxième source la plus importante. Or, leur dépendance vis-à-vis du revenu du travail a tendu à s'intensifier depuis 1996 (figure 8).

Pour les immigrants âgés comme pour l'ensemble des personnes âgées, la part des revenus de placements et celle des transferts gouvernementaux nets ont nettement chuté pendant la période 1980-2002. En revanche, la part des pensions publiques et privées a augmenté. Toutefois, les immigrants âgés sont moins touchés par l'expansion des systèmes de pensions publiques et privées que l'ensemble des 65 ans et plus. Autrement dit, ils ont moins profité de la maturation de ces systèmes (figures 8 et 1).



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de micro-données de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 7. Évolution de la composition des sources de revenu des femmes âgées de 65 ans et plus vivant seules, Canada, 1980-2002



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de micro-données de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 8. Évolution de la composition des sources de revenu des immigrants âgés de 65 ans et plus, Canada, 1980-2002

Les sources de revenu des personnes âgées se diversifient-elles ?

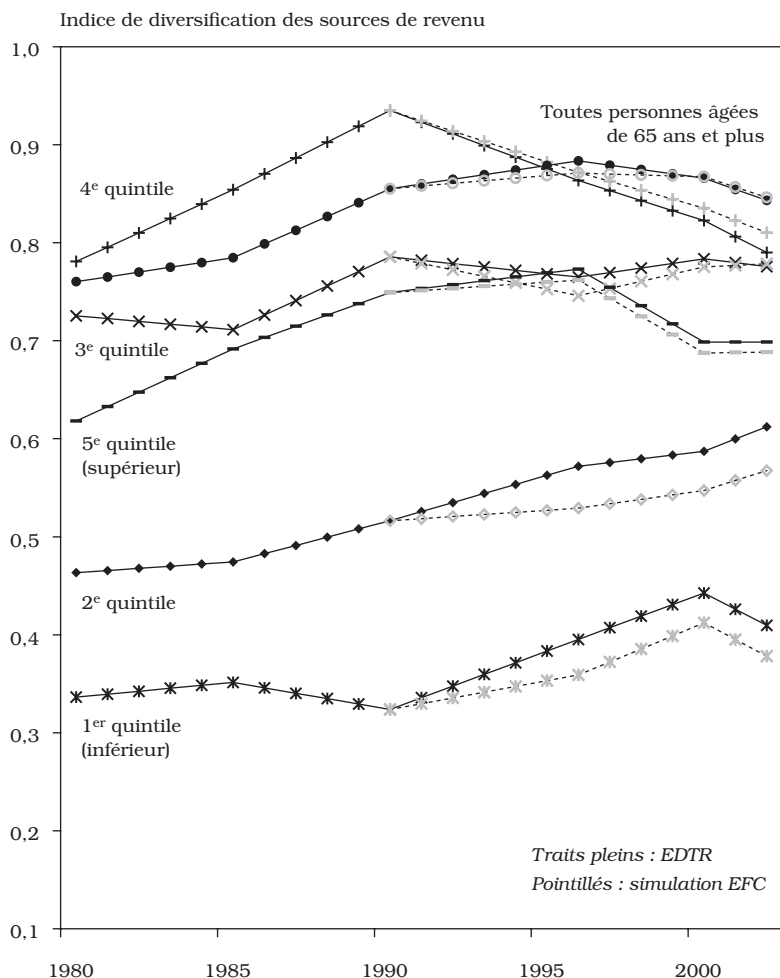
Rein et Turner (1997) ont examiné l'évolution historique de la composition des revenus de retraite en mettant l'accent sur le rôle du travail, de la famille, de l'État et du marché dans la sécurité du revenu à la retraite. Selon eux, de nombreux signes montrent que le quasi-monopole de l'État pourvoyeur des moyens de subsistance des personnes âgées touche à sa fin. L'heure est à la diversification des ressources, qui représente, de nos jours et dans un avenir proche, un gage de sécurité du revenu de retraite.

L'OCDE (2001) considère la diversification des sources de revenu au moment de la retraite comme un grand défi à relever dans les années à venir pour assurer la sécurité du revenu des retraités. Selon ses études, la part des régimes de pension publics diminuant sous la pression du vieillissement des populations, d'autres ressources devront prendre le relais, faute de quoi la situation financière des personnes âgées pourrait se détériorer. De plus, lorsque le système de revenus de retraite repose sur plusieurs éléments, il est plus facile d'équilibrer les risques et de répartir le fardeau entre les différentes générations.

Les études sur la diversification des ressources financières se sont souvent limitées à des recherches théoriques ou qualitatives. Pour la première fois, l'OCDE (2001) et Yamada (2002) ont observé, à l'aide de données sur plusieurs pays, y compris le Canada, une diversification dans les groupes de population à plus haut revenu. Dans la présente étude, nous sommes en mesure de faire une analyse quantitative plus fine de ce phénomène au Canada, en utilisant l'indice de diversification des sources de revenu (*IDSR*) proposé plus haut (figures 9 et 10).

D'abord, nous constatons que « l'ère de la diversification des revenus de retraite » est amorcée au Canada depuis les années 1980. En effet, de 1980 à 1996, l'*IDSR* a été en hausse constante au Canada, passant de 0,760 à 0,884 pour l'ensemble des personnes âgées. Entre 1996 et 2002, l'*IDSR* a diminué légèrement, mais il s'est toujours maintenu au-delà de 0,840. Dans l'ensemble, les revenus des personnes âgées ont donc tendance à se distribuer de façon plus équilibrée parmi les cinq sources étudiées. La dynamique de cette diversification réside dans la recombinaison des ressources financières, qui conduit à un quasi-équilibre entre les divers éléments du système de revenus de retraite. Depuis les années 1980, les personnes âgées se tournent plus

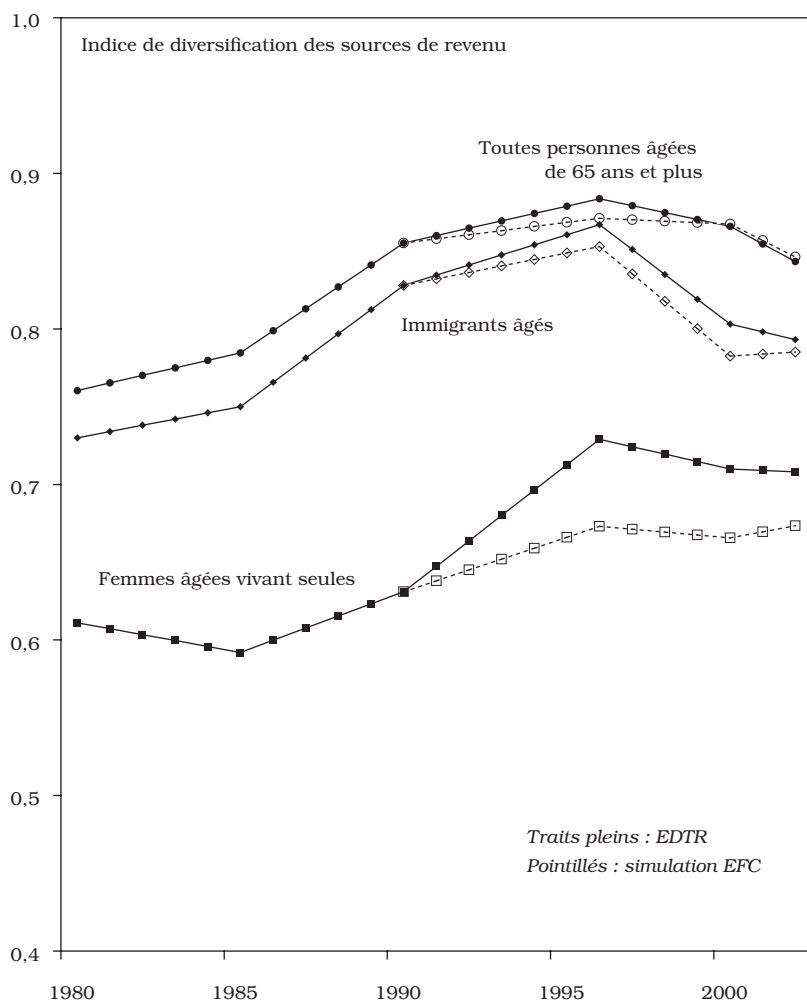
que jamais vers leurs pensions publiques et privées lorsque s'allège leur dépendance à l'endroit du revenu du travail, des revenus de placements et des transferts gouvernementaux.



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 9. Diversification des sources de revenu des personnes âgées, Canada, par quintile de revenu, 1980-2002

Nos résultats vont à l'encontre d'une perception voulant que la diversification des sources de revenu des personnes âgées ne s'opère que pour les revenus élevés (OCDE, 2001; Yamada, 2002). Au Canada, il y a eu diversification dans tous les quin-



Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC (1980, 1985, 1990, 1996) et de l'EDTR (1996, 2000 et 2002) de Statistique Canada. Les données annuelles pour d'autres années résultent de l'interpolation.

Figure 10. Diversification des sources de revenu des femmes âgées vivant seules et des immigrants âgés, Canada, 1980-2002

tiles de revenu ⁷. L'évolution de l'*IDSR* entre 1980 et 2002 est marquée par des augmentations respectives de 21,7 %, 32,1 %, 6,9 %, 1,2 % et 13,0 % dans le premier (revenu inférieur), le deuxième, le troisième, le quatrième et le cinquième quintile (revenu supérieur). On peut même dire, dans un sens, que la diversification est plus rapide pour les personnes âgées à faible revenu, bien que le niveau de la diversification soit généralement plus bas dans leur cas. En moyenne, les personnes âgées à faible revenu comptent traditionnellement sur un nombre moindre de ressources financières (vivant uniquement de transferts gouvernementaux, par exemple) pour assurer leur vie matérielle, mais la situation s'est améliorée ces dernières années.

Une diversification s'est aussi produite chez les femmes âgées vivant seules. Il y a vingt ans, les transferts gouvernementaux et les revenus de placements étaient leurs principales ressources. À mesure que les sources de revenu se sont diversifiées, elles ont compté davantage sur les pensions. Leur *IDSR*, systématiquement très inférieur à l'*IDSR* moyen des personnes âgées, est quand même passé de 0,592 en 1985 à 0,729 en 1995; il a légèrement régressé ensuite et s'est établi à 0,708 en 2002.

Chez les immigrants âgés, le niveau et la vitesse de la diversification des sources de revenu ont suivi de près la tendance observée pour la population âgée en général. De 0,730 en 1980, leur *IDSR* s'est hissé à 0,867 en 1996. Le revenu du travail ayant regagné du terrain depuis 1996, leur *IDSR* se situe à 0,793 en 2002.

Les sources de revenu des personnes âgées se privatisent-elles ?

Nos résultats révèlent que, peu importe l'indicateur choisi, une privatisation des sources de revenu des personnes âgées est survenue au Canada pendant la période 1980-2002. Ce phénomène est une caractéristique importante de l'évolution de la composition du revenu de retraite depuis vingt ans.

Examinons d'abord la part qui, dans le revenu disponible des personnes âgées, provient de revenus ne relevant pas de transferts gouvernementaux : pensions privées, RPC-RRQ, revenu de placements, revenu du travail. De 1985 à 2000, cette part est passée de 75,4 % à 89,7 %. Elle s'établissait à 88,5 % en 2002, soit un niveau plus élevé qu'en 1980 (78,3 %). Selon cet indicateur, il y a eu privatisation des sources de revenu dans tous les quintiles de revenu ainsi que chez les femmes âgées vivant seu-

les et chez les immigrants âgés entre 1980 et 2002, bien que l'intensité du phénomène varie d'un groupe à l'autre (tableau 1).

Un second indicateur, la part des pensions privées dans le revenu disponible, fait paraître encore plus marquée la privatisation des sources de revenu des personnes âgées. Cette part, qui n'était que de 12,5 % en 1980 pour l'ensemble des personnes âgées, se situait à 32,0 % en 2002. Tous les sous-groupes, sauf le quintile de revenu inférieur, sont touchés par cette spectaculaire progression des pensions privées. Cette situation généralisée est un phénomène sans précédent, la proportion des pensions privées ayant triplé ou presque pour quatre des sept groupes examinés (tableau 1).

Remarquons que la proportion des pensions privées a toujours été très basse dans le quintile de revenu inférieur (2,7 % en 1980, 4,2 % en 2002). Contrairement aux autres, ces aînés ont très peu profité de l'expansion des systèmes de pensions privées.

Si l'on prend une autre mesure, soit la proportion des revenus provenant de sources privées (pensions privées, revenus de placements et revenu du travail), la privatisation n'est constatée que durant la période 1985-2000. La part des revenus privés est passée de 63,7 % en 1985 à 69,8 % en 2000 pour l'ensemble des personnes âgées, et cette augmentation a touché tous les groupes. Rappelons qu'elle faisait suite à une diminution occasionnée, entre 1980 et 1985, par un recul du revenu du travail lié à la popularité de la préretraite. Quant à la légère diminution de 2000-2002, elle est attribuable au déclin de la part des revenus de placements (tableau 1 et figure 1).

CONCLUSION

Cette étude illustre l'évolution « tranquille » mais considérable de la composition du revenu des personnes âgées au Canada durant la période 1980-2002. Le revenu disponible moyen des personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 23,2 % pendant cette période, passant de 23 643 dollars par personne en 1980⁸ à 29 138 dollars par personne en 2002. Les personnes âgées à faibles revenus, soit celles du quintile inférieur (43,8 %) et du second quintile (36,8 %), ainsi que les femmes âgées vivant seules (33,2 %) et les immigrants âgés (30,3 %), ont connu une amélioration encore plus nette de leur revenu disponible. De plus, le ratio du revenu disponible des personnes âgées de 65-

Tableau 1. Les trois indicateurs mesurant la privatisation des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, par quintile de revenu et pour deux groupes spécifiques, Canada, 1980-2002^a

	1980	1985	1990	1996	2000	2002	Augm. 1980- 2002 (%)
<i>Proportion des revenus ne relevant pas des transferts gouvernementaux (%)^b</i>							
Quintile inférieur	18,9	20,3	20,7	29,7	39,2	35,1	86,3
Quintile 2	34,0	37,2	45,8	53,7	57,2	60,5	78,1
Quintile 3	59,9	59,7	70,6	73,3	78,6	79,7	33,0
Quintile 4	83,8	79,2	89,1	92,3	95,3	94,0	12,1
Quintile supérieur	107,2	105,6	111,6	114,1	116,4	113,2	5,6
Femmes vivant seules	59,7	59,2	63,9	72,1	74,0	76,0	27,4
Immigrants	79,4	77,0	86,9	87,9	92,6	92,1	16,0
Toutes personnes âgées	78,3	75,4	81,9	85,4	89,7	88,5	13,0
<i>Proportion des pensions privées (%)</i>							
Quintile inférieur	2,7	2,5	1,8	3,0	5,2	4,2	56,5
Quintile 2	5,6	5,6	7,3	11,3	14,9	17,2	209,6
Quintile 3	11,1	14,6	16,8	23,8	29,1	32,3	190,2
Quintile 4	15,7	18,2	22,3	34,0	39,4	39,6	153,2
Quintile supérieur	15,2	17,7	25,7	36,1	38,0	39,7	160,7
Femmes vivant seules	11,5	11,5	14,2	24,0	28,8	32,8	184,4
Immigrants	8,9	10,6	15,0	24,2	24,7	26,3	193,9
Toutes personnes âgées	12,5	14,3	18,6	26,8	30,5	32,0	156,2
<i>Proportion des revenus provenant des sources privées (%)^b</i>							
Quintile inférieur	11,2	11,2	7,7	12,5	17,0	10,7	- 4,3
Quintile 2	23,1	20,0	22,8	24,6	27,1	29,4	27,3
Quintile 3	46,9	42,7	48,4	47,1	51,6	54,7	16,7
Quintile 4	75,3	66,1	71,3	71,3	74,7	74,0	- 1,6
Quintile supérieur	102,0	98,1	101,0	101,1	104,3	101,3	- 0,7
Femmes vivant seules	51,2	47,2	47,9	50,4	50,6	52,3	2,0
Immigrants	72,0	67,0	72,7	70,2	74,9	75,1	4,3
Toutes personnes âgées	70,2	63,7	65,9	65,8	69,8	68,8	- 2,1

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des fichiers de microdonnées de l'EFC et de l'EDTR de Statistique Canada.

- Ce tableau présente la série de données de l'EDTR. Voir le texte pour la définition des trois indicateurs.
- Ces deux proportions peuvent dépasser 100 %, parce que, chez le quintile supérieur par exemple, la proportion des transferts gouvernementaux nets au sein du revenu disponible peut être négative.

74 ans sur le revenu disponible des personnes âgées de 18 ans et plus a augmenté, passant de 0,57 au milieu des années 1970 à 0,87 en 2002.

Derrière ce succès qu'a connu le Canada au cours des deux dernières décennies dans l'amélioration de ses systèmes de revenu de retraite se cache une évolution sensible de la composition du revenu de retraite. À la fin de cette période, des changements radicaux avaient touché les sources de revenu des personnes âgées au Canada. Les pensions privées constituent aujourd'hui la principale source de revenu des aînés, ayant détrôné le revenu du travail, qui détenait ce titre en 1980. Pendant la période étudiée, une diversification et une privatisation des sources de revenu se sont produites pour toutes les personnes âgées, peu importe le quintile de revenu auquel elles appartiennent. Les femmes âgées vivant seules et les immigrants âgés n'y ont pas échappé, bien que l'intensité du phénomène varie d'un groupe à l'autre. Conséquemment, les pensions publiques et surtout les pensions privées ont gagné du terrain, et la dépendance envers les transferts gouvernementaux s'est atténuée. En général, les personnes âgées répartissent aujourd'hui leurs revenus entre diverses sources de façon plus équilibrée.

NOTES

- ¹ Sur les échelles d'équivalence et sur l'utilisation de l'échelle « racine carrée » (également utilisée par l'OCDE [2001]), voir Atkinson, Rainwater et Smeeding (1996).
- ² Selon OCDE (2001) et Yamada (2002), il n'y pas de différence majeure dans les comparaisons internationales des sources de revenu des personnes âgées quand les différentes échelles d'équivalence s'appliquent. De notre côté, à partir des fichiers de microdonnées de l'EDTR de 2002, nous avons calculé la proportion du revenu des personnes âgées de 65 ans et plus au Canada issue de chacune des cinq sources retenues, en fonction de l'échelle d'équivalence de racine carrée et de l'échelle de variante centrale. Les différences entre les résultats des deux calculs sont faibles : 1,1 % (transferts), 1,1 % (RPC-RRQ), 1,4 % (pensions privées), 0,9 % (revenu de placements) et - 3,9 % (revenu du travail).
- ³ La seule différence entre les indicateurs que nous proposons ici et ceux de Pederson (2004) réside dans le fait que nous calculons la proportion des pensions privées et celle des revenus provenant des sources privées au sein du revenu disponible (après impôt) plutôt qu'au sein du revenu total, étant donné que nous nous intéressons à la composition du revenu disponible.
- ⁴ Il est à noter que, selon les divisions des sources de revenu retenues dans cette étude, les transferts gouvernementaux ne comprennent pas les prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ). Il faut en tenir compte lors de l'interprétation des résultats.

Nous avons choisi de faire cette distinction car nous voulons examiner l'évolution de la part du RPC-RRQ parallèlement à la progression des systèmes de pensions publics. De plus, il est à noter que le RPC et le RRQ reposent essentiellement sur des prélèvements sur les revenus du travail antérieur, bien qu'ils soient souvent considérés comme un transfert gouvernemental dans les autres études.

- ⁵ Les quintiles de revenu sont divisés ici selon le revenu individuel ajusté à l'aide de l'échelle d'équivalence « racine carrée » (voir plus haut).
- ⁶ C'est-à-dire que, en général, les prestations du RPC-RRQ, les transferts gouvernementaux reçus et les taxes payées se sont quasiment annulés pendant la période étudiée.
- ⁷ Il importe de distinguer entre « diversification » (augmentation de l'IDSR) et « niveau de la diversification » (niveau de l'IDSR).
- ⁸ En dollars constants de 2002.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATKINSON, A. B., L. RAINWATER et T. SMEEDING 1996. *Income Distribution in OECD Countries: Evidence from the Luxembourg Income Study*. OCDE, Social Policy Studies, 18.
- BALDWIN, B., et P. LALIBERTÉ. 2000. *Incomes of Older Canadians: Amounts and Sources, 1973-1996*. Congrès du travail du Canada, Research Report, 15.
- DEMPSEY, C. 2004. *Sources et composition des revenus des immigrants âgés*. Gouvernement du Canada, « Horizons », Projet de recherche sur les politiques, vol. 7, no 2.
- DRHC (Développement des ressources humaines Canada). 2001. *Programmes de la sécurité du revenu. Évaluation des incitations financières à la retraite des régimes privés et universels*. Ottawa, DRHC.
- GOODIN, R. E., et M. REIN. 2001. « Regimes on pillars: Alternative welfare state logics and dynamics », *Public Administration*, 79, 4.
- HAUSER, R. 1999. « Adequacy and poverty among retired people », *International Social Security Review*, 52, 3.
- MO, L. 2003. *La sécurité du revenu de retraite : situation, risques et nouvelles possibilités*. Statistique Canada, Document de référence du symposium « Nouvelles perspectives sur la retraite ».
- MYLES, J. 2000. « The maturation of Canada's retirement income system: Income levels, income inequality and low income among older persons », *Canadian Journal on Aging*, 19, 3.
- OCDE. 2000. *Des réformes pour une société vieillissante*. Paris, OCDE.
- OCDE. 2001. *Viellissement et revenus : les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE*. Paris, OCDE.
- OSBERG, L. 2001. *Poverty among Senior Citizens: A Canadian Success Story in International Perspective*. LIS Working Papers, No. 274.

- PEDERSEN, A. W. 2004. « The privatization of retirement income? Variation and trends in the income packages of old age pensioners », *Journal of European Social Policy*, 14, 1.
- PRUS, S. G. 2000. *Income Inequality as a Canadian Cohort Ages: An Analysis of the Later Life Course*. LIS Working Papers, No. 237.
- REIN, M., et J. TURNER. 1997. « Travail, famille, État et marché : les sources de revenu en fin de carrière », *Lien social et politiques-RIAC*, 38, automne.
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), 1993-1996*. Documents de recherche, 99-02, no 75F0002MIF au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2000a. *Programmes de revenu de retraite : répertoire des données et des renseignements disponibles à Statistique Canada*. Ottawa, Statistique Canada, no 13F0026MIF2000001 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2000b. *D'une enquête à l'autre. Une série intégrée de données sur le revenu de l'EFC et de l'EDTR 1989-1997*. Ottawa, Statistique Canada, no 75F0002MIF-00002 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2004. *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000*. Documents de recherche, 225, no 11F0019MIF au catalogue.
- YAMADA, A. 2002. *The Evolving Retirement Income Package: Trends in Adequacy and Equality in Nine OECD Countries*. OCDE, Labour Market and Social Policy Occasional Paper, 63.

ABSTRACT

Long MO

CHANGES IN THE COMPOSITION OF THE INCOME OF CANADA'S ELDERLY FROM 1980 TO 2002

How can an aging society financially support a significantly larger population of older persons ? The OECD has emphasized the importance of diversifying sources of retirement income. Too little is however known about recent changes in income sources for Canada's retirees. This study, which covers the period 1980-2002 and is based on two Statistics Canada surveys, explores the following questions : How did the composition of older persons' income change in Canada during the period under study ? And, more specifically, can we detect a trend toward diversification and privatization of retirement income sources ? After considering the elderly population as a whole, the author concentrates on older unattached females and older immigrants, and then proposes measures to encourage diversification and privatization of income sources. The study highlights the gradual but substantial changes in Canadian society in regard to the composition of the elderly's income over the past two decades.

ANNEXE 1

Tableau A. Composition des sources de revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, par quintile de revenu et pour deux groupes spécifiques, Canada, 1980-2002 (en dollars constants de 2002)

	Revenu disponible		Transferts nets		Composition des sources du revenu							
					RPC-RRQ		Pensions privées		Placements		Revenu du travail	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
<i>1980, EFC</i>												
Quintile inférieur	9898	100	8031	81,1	762	7,7	266	2,7	762	7,7	77	0,8
Quintile 2	14045	100	9276	66,0	1522	10,8	780	5,6	1990	14,2	477	3,4
Quintile 3	18579	100	7446	40,1	2426	13,1	2066	11,1	3871	20,8	2769	14,9
Quintile 4	27114	100	4389	16,2	2317	8,5	4245	15,7	7413	27,3	8751	32,3
Quintile supérieur	48580	100	– 3501	– 7,2	2512	5,2	7400	15,2	17888	36,8	24282	50,0
Femmes vivant seules	16444	100	6635	40,3	1389	8,4	1899	11,5	5422	33,0	1100	6,7
Immigrants	24166	100	4989	20,6	1780	7,4	2161	8,9	7138	29,5	8098	33,5
Toutes personnes âgées	23643	100	5128	21,7	1908	8,1	2952	12,5	6385	27,0	7271	30,8
<i>2002, EDTR</i>												
Quintile inférieur	14231	100	9233	64,9	3478	24,4	599	4,2	701	4,9	220	1,5
Quintile 2	19217	100	7596	39,5	5965	31,0	3305	17,2	1459	7,6	891	4,6
Quintile 3	25024	100	5084	20,3	6249	25,0	8076	32,3	2612	10,4	3002	12,0
Quintile 4	33068	100	1996	6,0	6592	19,9	13105	39,6	3689	11,2	7686	23,2
Quintile supérieur	54149	100	– 7156	– 13,2	6467	11,9	21502	39,7	9940	18,4	23396	43,2

Femmes vivant seules	21908	100	5261	24,0	5200	23,7	7194	32,8	3687	16,8	566	2,6
Immigrants	31499	100	2495	7,9	5345	17,0	8277	26,3	3760	11,9	11622	36,9
Toutes personnes âgées	29138	100	3351	11,5	5750	19,7	9318	32,0	3680	12,6	7039	24,2
<i>2002, simulation EFC^a</i>												
Quintile inférieur	14398	100	9754	67,7	3549	24,7	516	3,6	451	3,1	127	0,9
Quintile 2	18560	100	7963	42,9	6015	32,4	2734	14,7	1339	7,2	509	2,7
Quintile 3	23737	100	5253	22,1	6116	25,8	7116	30,0	2338	9,8	2914	12,3
Quintile 4	31408	100	2590	8,2	6486	20,7	11626	37,0	3485	11,1	7221	23,0
Quintile supérieur	54259	100	- 7500	- 13,8	6471	11,9	20957	38,6	9211	17,0	25120	46,3
Femmes vivant seules	20048	100	6085	30,4	5094	25,4	5566	27,8	3029	15,1	274	1,4
Immigrants	32141	100	2304	7,2	5323	16,6	6949	21,6	4301	13,4	13265	41,3
Toutes personnes âgées	28467	100	3611	12,7	5721	20,1	8624	30,3	3364	11,8	7146	25,1

Source : calculé par l'auteur selon les fichiers de microdonnées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de Statistique Canada.

a. Voir le texte pour la définition de la série de simulation EFC.